

**FONDATION HOSPITALIÈRE  
DE ROUYN-NORANDA INC.**

**États financiers  
au 31 décembre 2019**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers	
Résultats	6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 16
Annexe	17

## **Rapport de l'auditeur indépendant**

Aux membres de  
Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

### **Opinion avec réserve**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » du présent rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion avec réserve**

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des apports de campagnes de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces apports s'est limitée aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des apports des activités de financement, de l'excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés les 31 décembre 2019 et 2018, de l'actif à court terme aux 31 décembre 2019 et 2018 et de l'actif net aux 1er janvier 2019 et 2018 et aux 31 décembre 2019 et 2018. Nous avons exprimé par conséquent une opinion avec réserve sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Rouyn-Noranda  
Le 18 août 2020

# Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions	1 837	
Dons	139 986	146 168
Activités de financement (annexe A)	273 824	321 868
Intérêts et dividendes	105 292	84 107
Gains (pertes) réalisés et non réalisés sur placements	<u>157 975</u>	<u>(61 850)</u>
	<u>678 914</u>	<u>490 293</u>
<b>Charges</b>		
Dépenses relatives aux activités de financement (annexe A)	126 957	117 125
Salaires et avantages sociaux	107 010	107 828
Honoraires professionnels	41 284	32 970
Publicité, promotion et représentation	14 097	9 789
Fournitures de bureau	10 041	19 093
Impression	2 641	2 980
Formation	6 853	9 982
Programme - legs par assurance (note 4)	721	721
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>395</u>	<u>408</u>
	<u>309 999</u>	<u>300 896</u>
	<u>368 915</u>	<u>189 397</u>
Dons au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue - centre de Rouyn-Noranda (note 5)	<u>(210 424)</u>	<u>(232 224)</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>158 491</u>	<u>(42 827)</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

## Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	REÇU À TITRE		2019	2018
	DE DOTATIONS	NON AFFECTÉ	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	968 548	2 550 272	3 518 820	3 238 427
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		158 491	158 491	(42 827)
Apports reçus à titre de dotations (note 6)	28 300		28 300	323 220
Solde à la fin	996 848	2 708 763	3 705 611	3 518 820

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

# Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	158 491	(42 827)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	395	408
Pertes (gains) réalisés et non réalisés sur placements	<u>(157 975)</u>	<u>61 850</u>
	911	19 431
Variation nette des autres éléments d'actif et de passif	<u>5 541</u>	<u>(4 757)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>6 452</u>	<u>14 674</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Placements	(1 175 951)	(1 431 119)
Cession de placements	1 111 990	1 074 437
Immobilisations corporelles	<u>(1 074)</u>	<u></u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(65 035)</u>	<u>(356 682)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Apports reçus à titre de dotations et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>28 300</u>	<u>323 220</u>
<b>Diminution nette de l'encaisse</b>	<u>(30 283)</u>	<u>(18 788)</u>
Encaisse au début	<u>120 899</u>	<u>139 687</u>
Encaisse à la fin	<u>90 616</u>	<u>120 899</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.



# Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

## Situation financière

au 31 décembre 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Placements (note 7)	3 922 417	3 700 481
Immobilisations corporelles (note 8)	1 671	992
Encaisse	90 616	120 899
Débiteurs	11 521	4 056
	<u>4 026 225</u>	<u>3 826 428</u>
<b>PASSIF</b>		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	9 443	31 819
Apports reportés (note 9)	311 171	275 789
	<u>320 614</u>	<u>307 608</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Reçu à titre de dotations (note 6)	996 848	968 548
Non affecté	2 708 763	2 550 272
	<u>3 705 611</u>	<u>3 518 820</u>
	<u>4 026 225</u>	<u>3 826 428</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

# Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour mission de recueillir des fonds afin de soutenir le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue - centre de Rouyn-Noranda dans le maintien et l'amélioration des soins et services offerts à la population. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - MODIFICATION COMPTABLE**

Le 1er janvier 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4433, «Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif», de la Partie III du Manuel de CPA Canada - Comptabilité. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, «Immobilisations corporelles», et 3110, «Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations», ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, «Dépréciation d'actifs à long terme», de la Partie II du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

# Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

### 3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Actifs et passifs financiers

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût ou au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur.

Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de l'instrument financier correspondant.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût ou au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut-être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

##### *Amortissements*

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	<u>Taux</u>
Mobilier et agencement	20 %
Équipement informatique	30 %

# Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

---

### **3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### *Réduction de valeur*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

#### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits de dividendes sont constatés à compter de la date ex-dividende.

#### **Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### **Conversion des devises**

La société utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur, qui sont convertis au cours à la date du bilan. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice.

### **4 - PROGRAMME-LEGS PAR ASSURANCE**

L'organisme a reçu d'un donateur une police d'assurance-vie d'un montant total de 50 000 \$ encaissable à son décès. La prime annuelle est assumée par le donateur et la Fondation a l'obligation d'effectuer le paiement annuel de 721 \$. Advenant que le donateur ne puisse plus assumer la prime annuelle, la Fondation a la possibilité de réviser sa décision. La police sera libérée en mai 2024.

L'organisme a aussi reçu d'un donateur une police d'assurance-vie d'un montant de 25 000 \$ encaissable à son décès. La prime totale a été assumée par le donateur en mai 2002.

# Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

### 5 - DONS AU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISSS) DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - CENTRE DE ROUYN-NORANDA

	<u>Engagements au début</u>	<u>Engagements / désengagements</u>	<u>Dons de l'exercice</u>	<u>Engagements à la fin</u>
	\$	\$	\$	\$
Neurologie-Clinique de la mémoire	1 767	(355)		1 412
Bloc opératoire	3 977			3 977
Revenus de placements :				
Résiduel de la campagne affecté à la campagne 2016-2017 - bloc opératoire	8 773			8 773
Revenus de placements affectés à des équipements et services	49 433	16 682		66 115
Campagne 2016-2017 - bloc opératoire	25 298			25 298
Dotation:				
Revenus de placement affectés à des équipements et services	43 289	25 567		68 856
Campagne 2016-2017 - bloc opératoire	20 814			20 814
Pie XII - Décès	1 499	6 205		7 704
Pédiatrie	1 488	1 210		2 698
Pharmacie	34 703			34 703
Obstétrique	6 082	110		6 192
Ophthalmologie	1 259	100		1 359
Fonds Propair-insuffisants rénaux	4 731		1 325	3 406
Clinique neurologique	3 363	355	3 718	
Clinique du diabète	465			465
Clinique coeur	100			100
Imagerie médicale	3 337			3 337
Fonds OLO		5 000	85	4 915
Oncologie	36 442	26 585	634	62 393
Oncologie - Fonds épicerie	8 737		2 306	6 431
Clinique régionale de la douleur	2 440	391	1 260	1 571
Équipements et services	35 728			35 728
Pathologie	177 818			177 818
Médecine Interne		20		20
Soins aigus en santé mentale	11 784	100		11 884
Obstétrique/maternité - Unité mère-enfant	5 745			5 745
Salle d'urgence	2 700	1 250		3 950
Soins intensifs	2 534	3 000	4 628	906
Fonds Sourire de Martin - Radiothérapie	139 617			139 617
Clinique externe	330	1 400		1 730
Fonds Sacs Beat - L. Rivest	2 770	180	2 763	187

# Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

### 5 - DONS AU CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CISS) DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE - CENTRE DE ROUYN-NORANDA (suite)

	Engagements au début	Engagements / désengagements	Dons de l'exercice	Engagements à la fin
	\$	\$	\$	\$
Campagne 2016-2017 - bloc opératoire	207 293		37 067	170 226
Campagne 2018-2019 - Cardiologie - Electrophysiologie	184 660	150 658	89 589	245 729
Demandes spécifiques :				
Hôpital gériatrique de jour	15 942		7 506	8 436
Projet salle de formation-Unité mère-enfant		6 500		6 500
Revenus de placements affectés à des équipements et services	100 077	63 043	59 543	103 577
	<u>1 144 995</u>	<u>308 001</u>	<u>210 424</u>	<u>1 242 572</u>

Les engagements à la fin de 1 242 572 \$ comprennent des dons dirigés de 311 171 \$ ainsi que 931 401 \$ de dons non dirigés.

### 6 - ACTIF NET AFFECTÉ - APPORTS REÇUS À TITRE DE DOTATIONS

L'organisme a reçu, au cours de l'exercice, un montant de 28 300 \$ (323 220 \$ en 2018) dont seuls les revenus d'intérêts pourront être utilisés et dont le capital devra être conservé à perpétuité.

### 7 - PLACEMENTS

	2019	2018
	\$	\$
Titres à revenus fixes	1 518 002	1 438 503
Actions cotées de sociétés ouvertes canadiennes	230 549	259 977
Actions cotées de sociétés ouvertes américaines	297 464	309 840
Encaisse et autres titres	1 876 402	1 692 161
	<u>3 922 417</u>	<u>3 700 481</u>

### 8 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortis- sement cumulé	2019 Valeur comptable nette	2018 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	9 271	9 271		
Mobilier et agencement	2 945	1 897	1 048	102
Équipement informatique	16 432	15 809	623	890
	<u>28 648</u>	<u>26 977</u>	<u>1 671</u>	<u>992</u>

# Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

### 9 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>Dons dirigés - Autres</b>		
Solde au début	275 789	286 941
Montants encaissés au cours de l'exercice	52 051	21 675
Montant constaté à titre de produits	<u>(16 669)</u>	<u>(32 827)</u>
	<u>311 171</u>	<u>275 789</u>

### 10 - ÉVENTUALITÉ

Afin de cautionner les prix de tirages effectués dans le cadre d'activités de financement, l'organisme a contracté deux lettres de garantie respectivement de 48 000 \$ et de 44 500 \$ venant à l'échéance en 2020.

### 11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

#### *Risque de crédit*

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

#### *Risque de marché*

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement et d'investissement :

#### – Risque de taux d'intérêt :

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs et passifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les obligations portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt.

#### – Risque de prix autre :

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en actions, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

# Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

## Notes complémentaires

au 31 décembre 2019

---

### **11 - INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

#### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

### **12 - ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN**

Après la fin d'exercice, l'éclosion d'une nouvelle souche de coronavirus (COVID-19) a entraîné une crise sanitaire mondiale majeure qui continue d'avoir des incidences sur l'économie globale et sur les marchés financiers à la date de mise au point définitive des états financiers.

Ces événements sont susceptibles d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures. La société a pris et continuera à prendre des mesures à la suite de ces événements afin de minimiser les répercussions. Cependant, il est impossible de déterminer toutes les incidences financières de ces événements pour le moment.



# Fondation hospitalière de Rouyn-Noranda Inc.

## Annexe - Activités de financement

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	<b>ANNEXE A</b>	
	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Tirage de voyages	120 173	131 293
Tournoi de golf	43 870	51 921
Porte à porte	56 997	60 082
Défis caritatifs	2 020	34 662
Guinguette	21 529	
Dons en biens et services	29 235	43 910
	<u>273 824</u>	<u>321 868</u>
	-----	-----
<b>CHARGES</b>		
Tirage de voyages	55 220	48 755
Tournoi de golf	10 682	12 322
Porte à porte	16 972	11 214
Guinguette	10 554	
Défis caritatifs	3 644	924
Dons en biens et services	29 885	43 910
	<u>126 957</u>	<u>117 125</u>
	<u>146 867</u>	<u>204 743</u>